Gestion du sel de voirie

Parc national du Canada des Hautes-Terres-du-Cap-Breton

Le parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton compte moderniser la manière dont il conserve et répand le sel de voirie. Durant l'hiver prochain (2007/2008), il deviendra le premier parc au Canada à mettre complètement en application le Code de pratique des sels de voirie d'Environnement Canada. Quelles en sont les raisons?

Le sel est connu pour ses effets négatifs sur l'eau souterraine et les milieux humides. Les changements de pratique devraient réduire la quantité de sel appliquée au revêtement des routes, ce qui contribuera à une meilleure protection de l'environnement dans le secteur nord du Cap-Breton. Ces changements réduiront la contamination de l'eau souterraine et aideront à mieux protéger les habitats vulnérables comme les milieux humides.

La sécurité publique demeure l'objectif numéro un du programme d'entretien des routes en hiver. Les changements dans la gestion du sel de voirie comportent la construction de lieux d'entreposage du sel et d'équipements de lavage des véhicules à la fine pointe de la technologie, de meilleures pratiques de gestion comme le mouillage préalable du sel et l'utilisation de stations d'information météorologique éloignées pour aider à déterminer la quantité de sel à utiliser.

Le parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton mettra en application des pratiques conformes à celles utilisées à l'échelle de l'Amérique du Nord et utilisera les dernières technologies d'entretien en hiver. Tous les camions de salage des chaussées sont équipés de contrôles électroniques du salage (CES). Les CES permettent à l'opérateur de contrôler la quantité et l'emplacement du sel répandu sur la route, ce qui résulte en une utilisation plus efficace du sel.

Le programme de gestion du sel de voirie d'hiver prévoit aussi la mise en place de l'utilisation de sel « préhumidifié » sur les routes du parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton. La saumure, une solution saline sera pulvérisée sur le sel lorsqu'il est répandu sur la route. Le sel préhumidifié adhère davantage à la route et agit plus vite que le sel sec. Des dispositifs de pulvérisation de saumure seront installés sur toutes les épandeuses de sel.

La saumure utilisée par les épandeuses sera un sous-produit des nouvelles installations de lavage des véhicules, qui seront situées dans les locaux d'entretien du parc d'Ingonish et de Chéticamp. Ces installations réutiliseront l'eau de lavage des camions, sépareront le contenu de l'eau lavée et conserveront la saumure jusqu'à ce qu'elle soit requise pour être utilisée par les épandeuses de sel. De nouvelles installations d'entreposage de sel dans les locaux de Ingonish et de Grande Anse, similaires aux installations provinciales de Chéticamp, permettront un chargement sur les camions directement de l'intérieur du bâtiment, minimisant ainsi le déversement dans l'environnement.

Pour assurer une meilleure protection de l'environnement et la sécurité des voyageurs, des stations d'information sur les conditions météorologiques et l'état des routes (stations météoroute) seront installées sur les monts French et South. Le système météoroute offrira des informations en temps réel sur l'état des routes par le biais du site Web du ministère des Transports de la Nouvelle-Écosse et aidera Parcs Canada à mieux gérer l'utilisation du sel de voirie. Météoroute offrira, entre autres, des images en temps réel de l'autoroute ainsi que des informations sur les précipitations, l'air, la température de la chaussée, des données sur l'humidité, ainsi que la direction et la vitesse du vent.

Pour plus d'information au sujet du programme de gestion du sel de voirie ou des réunions communautaires, veuillez composer le 902-285-2691 ou le 902-224-2306, ou envoyer un courriel à cbhnp.info@pc.gc.ca.

Niveaux de service

Entretien hivernal des routes

Le niveau de service défini pour le Cabot Trail, une route de niveau 1B, correspond à une chaussée essentiellement dégagée dans les 12 heures suivant la fin d'une tempête, par exemple quand il ne neige plus et que le vent s'est arrêté. La sécurité des routes est hautement prioritaire et les normes de niveaux de service ne changeront pas avec la modernisation de l'entreposage et de l'application du sel de voirie.

Les normes de niveaux de service du parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton sont fondées sur les normes d'entretien en hiver du ministère des Transports et Travaux publics de la Nouvelle-Écosse.

Catégorie de route	Principal objectif	Fréquence d'entretien	Accumulation nécessaire au début du déneigement	Accumulation maximum	Procédure de salage	Procédure de déneigement
Niveau 1B (Cabot Trail)	Chaussée essentiellement dégagée dans les 12 heures suivant la fin d'une tempête	4 heures (durée du circuit)	2,5 cm	10 cm	Au début et pendant une tempête. Maximum 800 kg Cl/km	Toutes les 4 heures

Bien que ces normes d'entretien définissent le niveau de service, des conditions qui rendraient temporairement impossible l'atteinte des niveaux établis pourraient survenir. Dans ce cas, des tentatives pour garder le Cabot Trail ouverte devraient être mises en œuvre en utilisant tous les équipements disponibles. Avec des températures inférieures à –10 °C durant la journée et –7 °C durant la nuit, le sel ne fait pas fondre la neige ou la glace et il n'est donc pas habituellement utilisé jusqu'à ce que les conditions changent. Des chutes de neige rapprochées et des vents accompagnés de basses températures peuvent compacter la neige ou causer des situations où la chaussée ne compte qu'une seule voie dégagée pendant des périodes prolongées, en particulier sur les monts South, French, MacKenzie et North.

PÉRIODES DE TRAVAIL DES TRAVAILLEURS ROUTIERS

En hiver, les périodes de travail des travailleurs routiers du parc national vont du début décembre à la fin mars. Les horaires de travail sont de 5 h à 21 h à Ingonish et de 5 h à 21 h 30 à Chéticamp du lundi au vendredi et de 6 h à 22 h durant les fins de semaine, avec des disponibilités sur appel et heures supplémentaires au besoin.

BULLETINS QUOTIDIENS SUR L'ÉTAT DES ROUTES EN HIVER

De l'information sur l'état des routes en hiver est transmise quotidiennement aux stations de radio locales du début décembre à la fin mars le matin avant 7 h. Ces renseignements sont mis à jour quand les conditions changent de manière considérable. Ces informations sont également disponibles au 902-733-2338 ou le 902-224-2303.

Les bulletins sur l'état des routes contiennent principalement de l'information sur la visibilité et l'état des chaussées pour quatre sections distinctes du Cabot Trail à l'intérieur du parc national:

- De Chéticamp à Pleasant Bay (monts Mackenzie et French)
- De Pleasant Bay à Big Intervale (mont North)
- De South Harbour à Neil's Harbour (mont South)
- De Neil's Harbour à Ingonish

FERMETURE DU CABOT TRAIL

Des sections de l'autoroute pourraient devenir impraticables lors de conditions extrêmes telles que :

- Aucune visibilité, blizzard
- Route bloquée par des rafales soutenues (par exemple sur les monts French et North)
- Surface glacée de façon générale
- Le service n'est pas assuré sur le mont North afin de desservir efficacement le mont French
- Le retrait des équipes de travailleurs en raison de conditions extrêmes ou d'équipements en panne

BARRAGES ET SIGNALISATION DE FERMETURE DE ROUTE

Lorsque le mont North et/ou la section allant de Chéticamp à Pleasant Bay (monts French et MacKenzie) deviennent impraticables, les lumières indiquant la fermeture de route seront activées, et les stations de radio et les services d'urgences en seront informés.

Conseils Sur La Conduite En Hiver

VÉHICULE

- Gardez votre véhicule en parfait état mécanique. Se retrouver en difficulté en hiver peut s'avérer très sérieux, en particulier dans une zone éloignée où il y a peu de circulation.
- Utilisez des pneus d'hiver aux quatre roues. Les pneus quatre-saisons n'ont pas été conçus pour l'hiver sur le Cabot Trail.
- Vérifiez régulièrement la pression des pneus : puisque l'air froid se comprime, la pression pourrait devoir être ajustée. Une bonne pression des pneus se ressent sur la consommation d'essence, le contrôle du véhicule et le freinage.
- Gardez toujours le réservoir d'essence au moins plein aux trois quarts et vérifiez les essuie-glaces, les phares et les rétroviseurs avant de prendre la route. Rajoutez du liquide pour transmission, du liquide de frein et du lave-glace au besoin.

- Une bonne visibilité peut éviter un accident. Enlevez complètement la neige et la glace de toutes les vitres et vérifiez que le chauffage et le système anti-buée fonctionnent.
- Allumez les phares de votre véhicule pour être plus visible. C'est particulièrement important dans des conditions de faible éclairage et de visibilité réduite.
- Conduisez à une vitesse qui vous permet de bien rester dans la portée de vos feux de route. Il est possible que celle-ci soit inférieure à la limite de vitesse affichée sur la route.

CONDUCTEUR

- Écoutez le rapport hivernal sur l'état des routes du Cabot Trail sur les stations de radio après 7 h le matin. Pour des renseignements actualisés sur l'état des routes, composez le 224-2306 ou le 733-2338.
- Prévoyez un laps de temps supplémentaire pour votre trajet et, en cas de mauvaises conditions météorologiques, attendez que celles-ci s'améliorent : mieux vaut être en retard que de risquer sa vie.
- Une fois en route, si les conditions se détériorent, faites demi-tour ou cherchez un abri.
- Dites à quelqu'un où vous vous rendez et quand vous prévoyez arriver.
- Même si vous avez un véhicule à quatre roues motrices, vous ne pourrez pas vous arrêter plus vite sur une route glissante. Le fait de conduire un véhicule à quatre roues motrices peut créer un faux sentiment de sécurité. Conduisez prudemment.
- Restez prudent et attentif. Soyez prêt à réagir face à toute situation.
- Lisez le manuel d'utilisation de votre véhicule : il contient des informations qui lui sont propres.
- N'utilisez pas la fonction de régulation de vitesse pendant la période hivernale, à moins que vous ne soyez absolument certain que la route est sèche et en ligne droite.
- Soyez vigilant, bien reposé et sobre quand vous êtes au volant.

LES DANGERS DE LA CONDUITE EN HIVER

Conditions Météorologiques

- Quand les conditions météorologiques ne sont pas idéales, ralentissez. Les limites de vitesses affichées tiennent compte d'une chaussée dégagée et d'une bonne visibilité. La neige tassée, la poudreuse, le verglas et le brouillard ainsi que des routes avec une seule voie dégagée sont des conditions de conduite courantes en hiver sur le Cabot Trail.

- La plupart des accidents qui surviennent durant l'hiver sont liés à des vitesses trop élevées compte tenu des conditions. Réduisez votre vitesse de plus de la moitié sur de la neige tassée et conduisez à très basse vitesse sur la glace.
- Il faut plus de temps pour s'arrêter sur une route glissante. Un freinage excessif sur une route verglacée entraîne un dérapage. Anticipez les moments où vous devez ralentir, comme dans les virages, en relâchant à l'avance la pédale de l'accélérateur et en appuyant graduellement sur la pédale du frein (évitez de bloquer les roues) et/ou en rétrogradant.
- Si votre véhicule est équipé d'un dispositif de frein anti-blocage (ABS), exercez une pression ferme et continue sur le frein. Il ne faut pas appuyer par à-coups sur le frein.
- Il est important de laisser largement d'espace entre votre véhicule et celui devant vous. La règle des deux secondes est un moyen d'évaluer la distance de sécurité. Le principe est le suivant: quand le véhicule devant vous dépasse un objet, tel qu'un panneau de signalisation, un

Conseils sur la Conduite en Hiver

(continu)

poteau électrique ou une barrière de sécurité, comptez lentement jusqu'à deux. Si vous dépassez le repère dans l'intervalle des deux secondes, vous suivez le véhicule de trop près. En hiver, et particulièrement lors de mauvaises conditions météorologiques, il faut rallonger l'intervalle de deux secondes.

- La surface des routes est bien plus glissante quand la température est proche de 0 °C qu'avec une température de -10 °C ou de -20 °C. N'agissez que légèrement et en douceur avec vos freins, votre accélérateur et votre volant. Une accélération ou un freinage soudain pourrait provoquer un dérapage.
- Engins de déneigement : ralentissez et gardez une distance sécuritaire.

Montagnes

- Les montagnes sur le Cabot Trail ont des pentes abruptes. Rétrogradez en 2e ou en 1ère avant de démarrer en côte ou en descente en montagne, et ce, même avec une boîte de vitesses automatique. Avec ces vitesses, vous gardez un meilleur contrôle de votre véhicule. Si vous changez de vitesse une fois qu'il va trop vite, vous risquez de provoquer un dérapage.

Orignaux

- Les orignaux sont nombreux au nord du Cap-Breton. Ils passent sur les routes en particulier de mai à octobre et quand il y a beaucoup de neige. Ils sont attirés par les bords de route où ils viennent brouter. Ils évitent ainsi la neige trop profonde et sont attirés par le sel des routes.
- Soyez toujours conscient du danger : les orignaux traversent les routes au hasard et non seulement aux abords des panneaux de signalisation. Les panneaux de signalisation indiquent simplement des zones de plus haute fréquentation.

- Les orignaux sont plus actifs au crépuscule et durant la nuit.
- Le capot de la plupart des véhicules arrivent en dessous du ventre d'un original. Le poids total de l'orignal (entre 1 000 et 1 500 lb) tombera sur votre voiture, causant de graves dommages au véhicule et à ses occupants.
- Les yeux des orignaux reflètent bien la lumière, mais ils sont plus hauts que le faisceau de vos phares et vous pourriez ne pas les voir. Lorsqu'ils ne sont pas de face, ils sont pratiquement invisibles.
- Les orignaux mesurent 6 pieds de haut au garrot. Le faisceau de vos phares peut être dirigé vers leurs pattes qui sont de la même couleur que la chaussée, et leurs corps sombres les rendent presque invisibles durant la nuit.
- Gardez toujours l'œil sur l'accotement, en particulier au crépuscule ou après la tombée de la nuit quand ils sont plus actifs et plus difficiles à voir.
- Les orignaux sont extrêmement imprévisibles. Ne comptez pas sur le fait que l'orignal vous a vu et attendra que vous passiez avant de traverser la route. Laissez à l'orignal largement d'espace et de temps pour traverser ou quitter la route. Il y a souvent plus qu'un seul orignal.
- Quand il se sent menacé, l'orignal peut rester là où il est, courir dans la direction opposée au danger (votre véhicule) ou se diriger vers la droite ou la gauche.
- Des cas où des orignaux ont chargé une voiture ont été reportés. Ne mettez pas au défi un orignal qui refuse de quitter la route en l'approchant de trop près ou en essayant de le dépasser. Vos phares pourraient provoquer une réaction agressive. Si l'animal semble agité, éteignez temporairement les lumières (coupez par exemple le contact). S'il ne semble pas agité, activez vos feux de détresse afin d'alerter les autres véhicules.

EN CAS D'URGENCE

- Transportez une trousse de secours d'hiver comprenant du lave-glace supplémentaire, une lampe de poche et des piles supplémentaires, des couvertures, une chandelle, des allumettes, des balises ou des fusées de signalisation de détresse, une pelle à neige, des câbles de démarrage, des chapeaux et des mitaines supplémentaires, ainsi que des provisions d'aliments non périssables.
- Prenez un téléphone cellulaire. Ils fonctionnent au sommet des montagnes mais pas partout.
- Il y a des refuges sur les monts Nord, Mackenzie et French, équipés avec des poêles à bois. Des téléphones d'urgence sont situés dans les cabines des monts French et Mackenzie et sur le bord de la route à Big Intervale.
- Transportez un manteau d'hiver et des bottes. Soyez prêts à être à l'extérieur si votre voiture s'embourbe.
- Gardez un sac de sable ou de litière pour chat dans votre véhicule. Ce sac ajoute du poids et peut être utilisé pour obtenir une traction supplémentaire si votre véhicule est pris dans la neige.
- Suivez un cours de conduite préventive ou de conduite en hiver.

Also available in English.